



Association des Joueuses et Joueurs de Rôles de l'Outaouais

Procès-verbal

Date : 16 janvier 2014, 18h30

Lieu : 1307 rue Rita (chez Benoit)

Membres présents

Marie-Jules Morris-Bourgouin

Yanick Vallières

Michel Harper

Maxime Godon

Vicky Trottier

Benoît Proulx

Louis Fontaine

Benjamin Lévesque-Staes

Maxime Charron-Tousignant

Patrick Lapointe

Membres absents

Geneviève Branchaud

1. Ouverture de la réunion
 - a. Réunion ouverte à 18h40
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
 - a. adopté à l'unanimité
3. Lecture et adoption du PV de la réunion du 14 novembre 2013
 - a. Michel propose l'adoption du procès-verbal. Yanick appuie. Adopté à l'unanimité.

4. Résolution concernant les administrateurs du CA impliqués auprès d'organisations membres
 - a. La résolution se trouve à l'annexe 1.
 - b. Yanick mentionne des inquiétudes face à la possibilité que tous les membres du CA soient impliqués auprès d'organisations membres
 - c. Marie-Jules soulève la possibilité qu'un représentant d'une organisation membre enlève son nom des documents officiels pour garder son droit de vote auprès du CA.
 - d. Maxime CT soulève un questionnement face à l'apparence de conflit d'intérêt
 - e. Michel argumente qu'en fonction de la taille de l'association, une approche informelle est préférable.
 - f. Marie-Jules argumente qu'il y a d'autres endroits où il peut y avoir apparence de conflit d'intérêt.
 - g. Patrick propose l'adoption de la résolution. Michel appuie. Appuyé à l'unanimité.
 - h. Michel demande le vote.
 - i. Adopté à majorité (5 votes en faveur, 2 votes en défaveur, 3 abstentions)
 - j. Yanick ajoute une proposition de résolution, qui se trouve à l'annexe 2.
 - k. Patrick propose l'adoption de la résolution. Michel appuie. Appuyé à l'unanimité.
 - l. Maxime G va modifier le canevas.
5. Modification aux ententes de partenariat
 - a. La résolution se trouve à l'annexe 3.
 - b. Discussion concernant la nature de l'activité de GN, particulièrement en considération de la durée de l'activité.
 - c. Inquiétude face à l'apparence de conflit d'intérêt.
 - d. Yanick propose en bloc les propositions. Michel appuie. Adopté à l'unanimité.
6. Trouver un nouveau point de contact auprès des organismes suivants:
 - a. Siège social pour le REQ
 - b. Changement des administrateurs suite à l'AGA (REQ)
 - c. Adresse de contact pour la ville de Gatineau
 - d. Adresse de contact pour le Regroupement Loisir Québec
 - e. Adresse de contact pour les Assurances.
 - f. Adresse pour les document financiers.
 - g. La proposition est reportée à la prochaine réunion, considérant l'arrivée imminente de l'AGA, et par conséquent, un changement d'administrateurs.
7. Administrateurs secondaires du compte AccèsD

- a. Il faut au moins deux administrateurs auprès du compte AccèsD
 - b. Marie-Jules propose que les administrateurs du compte AccèsD soient les signataires des chèques de l'AJJRO. Louis appuie. Adopté à l'unanimité.
8. AGA
- a. Benjamin déclare sa démission à partir de l'AGA 2014.
 - b. Vicky déclare sa démission à partir de l'AGA 2014.
 - c. Marie-Jules déclare sa démission à partir de l'AGA 2014.
 - d. Le mandat de Michel se termine et il n'a pas l'intention de se représenter.
 - e. Louis a l'intention de changer de poste, mais reste sur le CA.
 - f. Les autres membres du CA ont l'intention de conserver leur poste jusqu'à la fin de leur mandat, en 2015.
 - g. Il est possible que Benoit soit absent à l'AGA.
9. Demande de subvention pour un GN gratuit en 2014
- a. Plutôt que de construire une équipe pour organiser un GN gratuit, nous avons la possibilité d'approcher une des équipes d'organisation déjà formée pour qu'ils organisent le GN gratuit.
 - b. Louis suggère que ce soit un GN où les joueurs donnent le montant qu'ils veulent.
 - c. Note concernant les dates: la réunion avec M. Forget aura lieu dimanche prochain.
 - d. Michel va approcher Thierry, représentant de la Compagnie Errante, pour leur proposer la possibilité d'organiser un GN gratuit.
10. États financiers
- a. La caisse d'homologation est officiellement déclarée perdue. Elle n'est plus comptabilisée dans le budget.
 - b. Les états de compte des derniers grandeurs natures ont été comptabilisés.
 - c. Discussion technique concernant le paiement pour l'hébergement des costumes.
 - d. Les états financiers sont désormais en format numérique.
11. Retour sur les sujets abordés en 2013-2014
- a. animation dans les écoles: est-ce toujours pertinent
 - i. reporté à la prochaine réunion du CA
 - b. Révision des règles de l'AJJRO / manuel des joueurs allégé
 - i. Une révision des règles a déjà été amorcé par Geneviève.
 - ii. Des discussions ont eu lieu concernant une modification de certains points de règles.
 - iii. Reporté à la prochaine réunion du CA
 - iv. Louis et Geneviève se portent responsables du projet.
 - c. Mise à jour de la liste des partenaires de l'AJJRO

- i. Reporté à la prochaine réunion du CA
 - d. Checklist pour la cabane des NPC
 - i. Formulaire de fin de GN
 - ii. Formulaire d'hivernisation de la cabane
 - iii. Les deux formulaires sont dans le GDrive, dans la section "homologation".
 - e. Cartes de membres
 - i. Reporté à la prochaine réunion du CA
 - f. Kit à l'attention de nouveaux joueurs de l'AJJRO
 - i. Le site web a une section à l'attention des nouveaux joueurs.
 - g. Kit à l'attention de nouveaux membres du CA
 - i. Marie-Jules va s'en occuper au courant du mois de février

12. Suivis

- a. GN de guerre avec les autres associations
 - i. Nous attendons toujours des nouvelles de l'organisation.
- b. Cadeaux pour les bénévoles
 - i. Édouard fournit un collier, des boucles d'oreille et un bracelet.
 - ii. Nous n'avons pas de réponse d'Alexandre CV.
 - iii. Nous avons encore du matériel fournit par José et Marie-Claude de l'an dernier.
 - iv. Louis va contacter Coeur-de-Mithryl
 - v. Benoit va contacter Dominique pour savoir si elle a la liste des bénévoles au village fantôme
 - vi. Louis va fournir la liste des bénévoles à GAnime
 - vii. Vicky va organiser le tirage à proprement parler.
- c. GAnime
 - i. Une invitation a été envoyée sur Facebook.
 - ii. Nous sommes insatisfaits des heures qui nous ont été assignées (le vendredi soir, de 21h à minuit, et le dimanche, de 9h à 11h)
 - iii. Louis encourage les membres du CA à se présenter.

13. Prochaines réunions

- a. Maxime G va contacter les administrateurs élus et organiser la prochaine réunion.

14. Varia

- a. Construction
 - i. Les dates sont sujettes à changement
- b. Extincteur
 - i. Michel propose que des extincteurs communs aux associations soient ajoutés sur le terrain

15. Fermeture de la réunion

- a. Michel propose la fermeture de la réunion. Marie-Jules appuie. Adopté à l'unanimité.

Annexe 1

Résolution concernant les administrateurs du CA impliqués auprès d'organisations membres

CONSIDÉRANT que des membres du Conseil d'Administration (ci-après « CA ») de l'AJJRO peuvent à la fois être membres d'une équipe d'une organisation membre et du CA;

CONSIDÉRANT que des conflits d'intérêt ou l'apparence de tels conflits peuvent apparaître du fait de cette situation;

Qu'il soit résolu que :

1. Tout membre du CA faisant également partie d'une équipe d'une organisation membre tel que décrit à l'Annexe 2 des Ententes de partenariat, bien que conservant son droit de participer aux débats et aux discussions, s'engage à s'abstenir de voter lors de tout vote concernant les partenariats entre l'AJJRO et ses organisations membres. Ces situations incluent notamment: les questions concernant les demandes et les ententes de partenariat, l'adhésion, le renouvellement ou l'exclusion d'organisations membres et les demandes d'activités.
2. Tout membre du CA visé au point 1 s'engage à ne pas communiquer avec l'organisation membre dont il fait partie au nom du CA.
3. Toute abstention n'affecte en rien le quorum et/ou la majorité nécessaire à atteindre afin qu'un vote soit valide.
4. Cette résolution s'applique uniquement aux réunions du CA et à tout administrateur présent et à venir.

Annexe 2

Résolution corollaire concernant les administrateurs du CA impliqués auprès d'organisations membre

Qu'il soit ajouté un point au canevas d'ordre du jour afin que dès son adoption l'ensemble des administrateurs soient invités à déclarer (pour note au Procès-Verbal) toute apparence de conflit d'intérêt. Cette mesure a pour objectif de sensibiliser les administrateurs à la notion de conflit et d'apparence de conflit d'intérêt tout en s'assurant que le réflexe se maintienne au fil du temps.

Annexe 3

Propositions de changements aux ententes de partenariat entre l'AJJRO et ses organisations membres

1) Fusionner les articles 3.3 et 3.4 (cotisation annuelle et par activité) selon la formule suivante:

100\$ pour l'organisation d'au moins une activité de GN

125\$ pour l'organisation de 2 activités de GN

150\$ pour l'organisation de 3 à 4 activités de GN

200\$ pour l'organisation de 5 activités de GN et plus

Une activité de GN est définie comme ayant une durée d'au moins 4 heures

2) En cas de non renouvellement, l'AJJRO garde l'association membre sur la page web des bannières pour une durée de 2 ans

3) Modification de l'article 3.6 (dérogation au 10% de rabais offert aux membres de l'AJJRO) afin qu'elle passe de 150\$ à 100\$.

4) Frais de transaction paypal, ajout de l'article 4.5.1:

4.5.1 Des frais fixes de 5% s'appliquent si la transaction est effectuée par Paypal. Un remboursement des frais payer en trop, si applicable, sera fait en fin d'année fiscale (31 décembre).

5) Remettre obligatoirement un état de compte après chaque paiement fait par une organisation membre, faisant office de reçu de paiement

6) Nommer un membre du CA responsable des organisations membres; cette personne sera la seule qui communiquerait avec les organisations membres au nom du CA. Cette personne ne devrait pas être organisateur d'une organisation membre.

7) Améliorer le suivi d'un GN à l'autre concernant les costumes et le transfert du bloc eliminator.

8) Que Génération Zéro aie le premier choix de date cette année après que les organisateurs aient accepté de changer leur date de GN en 2013 afin d'accomoder CTA et le GN gratuit.